



TOUJOURS se tenir à distance des engins et véhicules en mouvement et garder le contact visuel avec le conducteur.

Le plus important en bref

- Le code de la route et les règles de sécurité (y compris le port de la ceinture de sécurité) doivent toujours être respectés.
- Tous les conducteurs de machines ont reçu des instructions et sont familiarisés avec les particularités de la machine.
- Pour les sites d'Equans et les chantiers dont Equans a la responsabilité globale, un plan de circulation comprenant les éléments suivants est mis en place:
 - Séparation des piétons des véhicules
 - Définition de la vitesse maximale autorisée
 - Signalisation des zones de stationnement/chargement
 - Installation d'un éclairage
 - Si nécessaire, présence d'une personne pour surveiller la circulation
 - Ne jamais utiliser le téléphone ou d'autres moyens de communication en conduisant une machine ou un véhicule et ne pas se laisser distraire.
- Les machines/véhicules tels que les chariots élévateurs sont équipés d'une ceinture de sécurité, d'un gyrophare, d'un avertisseur de recul et d'une cabine fermée.
- Les exigences légales concernant les barrages routiers doivent être respectées.
- Les machines/véhicules sont régulièrement entretenus, contrôlés et leur bon état de fonctionnement est vérifié avant chaque utilisation.



Autres documents (usage interne uniquement)

- [Directive chariots élévateurs](#)
- [Fiche de procédure essence alkylée](#)
- [Fiche de procédure arrimage de chargement](#)
- [Fiche de procédure conteneur à presse](#)
- [Fiche de procédure transport de bouteilles de gaz dans les véhicules](#)